

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

D'UN VASTE PLAN DE POLITIQUE PRUSSIENNE.

Le protestantisme de la haute Eglise d'Angleterre peut se diviser en deux parts : le protestantisme politique *indifférent*, le protestantisme politique *anglican*. Le premier fait bon marché des doctrines, de l'orthodoxie ; il lui suffit qu'on soit protestant, c'est-à-dire opposé à Rome ; le second respecte encore les formules de foi *anglicane* ; il tient à un protestantisme doctrinal et à une quasi-orthodoxie ; il ne sympathise pas toujours avec le protestantisme étranger ; il veut ses propres coutumes, sa hiérarchie, commençant au simple vicaire, se terminant à l'archevêque de Cantorbéry ; il se regarde comme une scie de Rome protestante, qu'il n'est pas permis d'insulter et de combattre, bien qu'il continue, pour sa part, de combattre la Rome de saint Pierre et de saint Paul.

Cette dissidence au sein du protestantisme anglican vient de se manifester d'une manière tout à fait curieuse dans deux articles du *Times* et du *Morning-Herald* ; la première de ces feuilles, organe de la politique torie, s'est faite, du moins momentanément, l'organe du protestantisme politique *indifférent* ; le *Morning-Herald*, organe du haut clergé et de la vieille hiérarchie protestante d'Angleterre, est au contraire le défenseur naturel de l'orthodoxie *anglicane*, ou pour mieux dire du protestantisme politique purement *anglican*.

Le sujet de la discussion est d'un haut intérêt, non seulement pour les Eglises protestantes et pour l'Eglise romaine, mais pour toute politique européenne : c'est ce qui nous fait traiter ce sujet avec une attention particulière.

On n'a point oublié le voyage du roi de Prusse en Angleterre, et la création de l'évêché de Jérusalem, due au concours inattendu et tout à fait extraordinaire de la haute Eglise anglicane et de l'Eglise évangélique prussienne : ce fait, d'une bizarre nouveauté, attira justement l'attention : il y eut en France, en Angleterre et en Prusse même des exclamations d'étonnement au sein de la multiforme hérésie ; mais tout ne se borna pas là, et l'on dut entendre ces curieuses paroles de la *Gazette d'Etat de Prusse* : Tous les partis s'accordent dans cette conviction que les diversités de culte chrétien dans l'Eglise protestante sont dominées par une unité supérieure, celle du chef de l'Eglise elle-même ; et que l'on doit à cette unité, à laquelle toutes les diversités aboutissent, comme à leur centre, l'établissement de la vraie tolérance chrétienne. La *Gazette d'Etat* proclamait ainsi l'indifférence absolue en matière de dogme ; les autres Eglises réformées devaient s'en effrayer à bon droit. Cependant les tentatives de Berlin, en fait d'éclectisme religieux, ne devaient pas s'arrêter en si beau chemin, et voici la singulière entreprise dont le protestantisme indifférent fait honneur à la politique de la Prusse.

A Londres, le roi Frédéric-Guillaume se rendait le matin en pompe à l'Eglise de Saint-Paul (vouée au culte anglican), dans l'après-midi, il assistait comme simple particulier aux offices de la chapelle luthérienne ; à Cologne, il s'est rendu d'abord au service protestant, puis il a assisté à la grand-messe dans la cathédrale catholique : le système de protectorat et de pacification étendu par lui sur les diverses branches du protestantisme, il a essayé de l'étendre sur l'Eglise catholique elle-même ; et on l'a entendu dire, en présence de l'archevêque de Cologne, dans ce temple consacré à l'immuable majesté de notre dogme : "Puisse le seuil de ces portes n'être jamais foulé par les perturbateurs de la paix entre les confessions !"

Delà le parti du protestantisme *indifférent* prend occasion de déclarer dans le *Times*, que le patronage du prince évangélique commence à triompher sur Rome ; que sa diplomatie a obtenu du Pape un entier acquiescement sur la question des mariages mixtes, que le renoncement de l'archevêque de Cologne à l'exercice de ses fonctions est une victoire du nouveau principe évangélique, enfin, que la vive joie de l'assemblée catholique de Cologne et le silence, peut-être

même le tacite assentiment du prélat catholique aux paroles de tolérance prononcées par le roi, autorisent en quelque sorte à penser que la profonde et sincère conviction de Frédéric-Guillaume est partagée par la population rhénane et l'évêque représentant du Pape.

Or, le journal anglais définit clairement le nouveau principe religieux dont il célèbre, ou peu s'en faut, le récent avènement. "Il y a, dit-il, dans les intentions du roi une grandeur, une sincérité, une piété incontestables, qui doivent commander le respect même, à ceux qui diffèrent de ses vues ou redoutent l'effet de ses mesures. Il est difficile, à la vérité, de concevoir comment ces vues peuvent être pleinement réalisées, sans une révolution morale plus grande que celle qui a été accomplie par la réformation elle-même, sans un renversement de la notion d'orthodoxie théologique en tant qu'élément pratique du christianisme. " Ici quelques restrictions, pour ainsi dire purement oratoires. — " Le roi de Prusse, continue le *Times*, est possédé d'une idée beaucoup plus auguste que celle d'établir une corde d'indifférentisme entre ses propres sujets ; ou plutôt c'est un homme trop sage pour ne pas savoir qu'il est impossible d'isoler un royaume en Europe des sympathies religieuses ou des changements de sympathie qui affectent le reste de l'Europe. Aussi, prenant pour centre et pour base sa propre autorité dans son propre royaume, prenant le sentiment de nationalité germanique pour cercle immédiat et sphère de ses opérations, il embrasse dans son dessein les plus lointaines influences vers lesquelles sont supposées graviter les puissances morales de la Prusse et de l'Allemagne ; il cherche à faire entrer dans cette unité fédérale de croyances qu'il s'applique à consolider, l'Eglise d'Angleterre d'un côté, l'Eglise de Rome de l'autre."

On peut se demander, avec le *Morning-Herald*, si de pareilles idées ne sont pas développées ici, par une plume Prusso-Germanique, par un homme dévoué au cabinet de Berlin. Quoiqu'il en soit, il est évident que pour les hommes du protestantisme *indifférent*, le dogme, la vérité religieuse, la chasteté de la vérité, si je puis ainsi dire, sont une chose de fort peu d'intérêt, propre tout au plus à servir de rempart à des dominations politiques, et propre aussi à contrarier de certaines conquêtes. — Il faut lire encore la singulière narration des premiers efforts de Frédéric-Guillaume, pour opérer au sein de son royaume, sur cette base de sa propre autorité, l'unité fédérale des croyances, comme l'appelle le journaliste anglais.

" Dans le cours du temps, les systèmes de croyance doctrinale, jetés à terre par Luther et Calvin, et sous l'influence de cette liberté du jugement privé qu'ils avaient aussi transmise comme l'un des premiers principes de la religion, avaient été entièrement décomposés. Les choses étaient allées si loin, que l'unique alternative, si l'on voulait continuer de marcher, était, ou de nier le christianisme, ou d'opérer une séparation absolue entre la théologie dogmatique et la foi religieuse, en réduisant la première à être une simple branche de la philosophie, la seconde à être un pur développement du caractère de l'individu. La dernière alternative fut naturellement choisie comme la meilleure en elle-même et la plus agréable aux tendances mystiques de l'esprit allemand. Telle était la situation où le dernier roi de Prusse trouva la religion de ses sujets. Doué, comme son fils, d'un génie organisateur, comprenant les avantages de l'union et l'opportunité qui s'offrait à lui à cause de l'état d'épuisement des principes dogmatiques, il résolut de fonder une nouvelle Eglise, par la combinaison des sectes calvinistes et luthériennes jusque-là divisées. Le roi, avec l'assistance de son ministre M. Bunsen, compila donc une nouvelle liturgie, et arrangea une organisation nouvelle, à laquelle ceux des pasteurs luthériens et calvinistes qu'on jugea les mieux disposés, furent invités à se conformer à certain jour donné. La majorité d'entre eux le fit, et ce qui avait été d'abord facultatif, fut fortuitement rendu obligatoire pour le reste. Ainsi les dissensions entre le luthéranisme et le calvinisme furent éteintes en Alle-

magne (1); et une nouvelle église fut élevée, dont la forme est maintenant désignée sous le nom d'Église évangélique prussienne.<sup>2</sup>

Instruisez-vous, purs sectateurs de la liberté de conscience, à l'histoire de la nouvelle Église évangélique. Voilà le dogme trouvé : c'est l'indifférence quant aux dogmes ; la liturgie, c'est l'œuvre des mains royales : quant à l'organisation même, il est encore question de la perfectionner, et l'on dit que des évêques anglicans, cédant aux instances du roi actuel, ne refuseraient pas de conférer le caractère épiscopal à quelques sujets de la nouvelle Église évangélique. Par là, l'organisation de cette église se mettrait sur le pied de combattre la hiérarchie catholique à armes égales. La cathédrale de Cologne, personnification séculaire de la majesté, de l'unité, de la puissance de l'Église catholique, deviendrait le pandæmonium *des croyances confédérées* ; la Babel du christianisme s'élèverait sous les auspices du roi Frédéric-Guillaume. Dieu merci, les ouvriers n'auront pas même à s'enorgueillir des premières assises du monument : au lieu de pierres, ils apportent des mensonges ; nous verrons que le vent d'une parole suffit pour dissiper ces légers fondemens :

... *Folus tantum ne talia manda*

*Ne disturbata volent rapidis ludibria.*

Nous allons examiner la réponse du *Morning-Herald*.

La Prusse est l'État de l'Europe le mieux organisé, dit-on quelquefois ; cela peut être, si l'on considère uniquement la discipline des hommes en tant que citoyens et défenseurs de la patrie ; mais est-ce là le vrai but de la société ? et le patriotisme ou la parfaite administration importent-ils à la chrétienté comme la pureté de conscience à l'égard de Dieu, l'attachement à la vérité substantielle et indéfectible, la jalousie de la liberté morale ? Jusqu'à ce qu'on nous ait prouvé qu'une religion manipulée par un souverain et contée-signée par un ministre vaut mieux pour une nation que la loi de Dieu, gardée, interprétée par les pontifes, nous suspendrons notre acquiescement à la louange sus-énoncée. Résumons encore en quelques mots le système religieux et la méthode de propagande du cabinet prussien.

Unité confédérée des croyances, ou, en dernière analyse, indifférence à l'égard des dogmes ; compilation d'une nouvelle liturgie par les mains du dernier roi, assisté de M. Bunsen ; organisation nouvelle, à laquelle ceux des pasteurs luthériens et calvinistes qu'on jugea les mieux disposés furent invités à se conformer.—voilà pour le fond du système. La méthode de propagation ne fut pas moins curieuse : le *Times* la résume en ces mots : la majorité des pasteurs se conforma à l'organisation proposée, et ce qui avait été laissé facultatif pour les premiers, fut rendu enfin obligatoire pour les autres.

Peut-être le public n'a-t-il pas oublié la scène étrange qui inaugura à Postdam la nouvelle religion.

La réunion des deux Églises calviniste et luthérienne eut lieu en 1817, à l'époque de la fête séculaire de la réformation. Le roi Frédéric-Guillaume III publia une circulaire dans laquelle il annonçait " qu'il célébrerait lui-même la fête de la réformation, par la réunion des deux communions réformée et luthérienne, de la cour et de la garnison de Postdam, en une seule Église évangélique chrétienne, avec laquelle il participerait à la sainte Cène.—J'espère, disait le roi, que mon exemple aura une heureuse influence sur les protestans de mes États, et je souhaite qu'il soit suivi généralement en esprit et en vérité." Trois jours avant le jubilé de la réformation, le 27 octobre, l'ordre du jour suivant fut adressé à la garnison de Postdam : " Tous les ecclésiastiques des deux confessions de cette résidence s'étant réunis spontanément, d'après leur propre conviction, pour recevoir et distribuer en commun la sainte Cène, suivant le rite primitif de la Bible... la sainte Cène sera distribuée pour la première fois de cette manière à la prochaine fête de la réformation, dans l'église et la commune de la garnison, le 30 octobre, à 7 heures et demie du matin, et le 31, de 9 à 11 heures. Dans ces deux jours, une centaine d'hommes des troupes qui font partie de cette commune pourront recevoir la communion. La brigade de grenadiers y participera le 31, de 7 à 9 heures du matin, et la cavalerie de garde le 1er novembre à la même heure. S'il y a encore des personnes qui désirent recevoir la communion suivant le rite suivi jusqu'à présent, elles s'adresseront à leur pasteur." Ainsi, un ordre du jour militaire inaugura la nouvelle religion à Postdam.

Voilà le système pour la Prusse et ses diverses sectes. On a vu quelles sont les espérances de Frédéric-Guillaume, à l'égard du protestantisme anglican : on a entendu enfin cette singulière assertion, 1<sup>o</sup>. que l'arrangement des affaires de Cologne, au sujet des

mariages mixtes, a été une transaction, portant une première victoire de la nouvelle église évangélique sur l'inflexibilité du dogme catholique, 2<sup>o</sup>. que le silence de l'archevêque de Cologne et la joie de la population rhénane aux paroles du roi, sont un acquiescement à des principes de tolérance, ou pour mieux dire de radicalisme chrétien.

Le premier point de cette assertion mérite seul d'être réfuté ; le second sera suffisamment démenti par l'énergique réprobation de l'Église catholique tout entière, des bords du Rhin au bord du fleuve Jaune, et par l'indignation du peuple de Cologne, qu'on ne craint pas d'outrager encore après lui avoir tendu un misérable piège. Voici, puisqu'il faut y revenir, le sens principal de la convention conclue entre le Saint-Siège et le roi de Prusse au sujet des affaires de Cologne. L'archevêque avait été officiellement calomnié, il lui fut fait une réparation d'honneur. Il eut la permission de retourner à son siège, toutefois sous condition. Un coadjuteur, agréé par le Saint-Siège et l'archevêque lui-même, le remplaça dans l'exercice des fonctions épiscopales, avec droit de succession, de sorte que les provinces rhénanes seront préservées du danger d'une élection faite par un chapitre justement suspect. L'enseignement théologique fut restitué dans toute sa liberté à l'autorité ecclésiastique, par conséquent l'enseignement condamné par l'Église fut abrogé. Enfin les *invariables règles du Saint-Siège sur les mariages mixtes furent acceptées par le gouvernement prussien*. Nous ne parlons pas de la libre-correspondance rétablie entre le clergé et le Saint-Siège.

Permis sans doute aux politiques indifférents d'Angleterre d'ignorer les invincibles résolutions de l'Église catholique, c'est-à-dire, les évidences péremptoires de notre dogme même au sujet des mariages mixtes. Mais nous n'avons pas moins raison de dire, qu'il fallait poser sur un autre fondement que sur le mensonge, l'édifice de l'universelle Église évangélique prussienne.

Écoutez maintenant la réponse des politiques purement *anglicans*, réponse consignée dans le *Morning-Herald* du 27 septembre. La voici en résumé :

" Le *Times* d'hier contient un article sur la conduite du roi de Prusse par rapport au monde religieux ; cet article est évidemment d'une plume prusso-germanique. L'avocat de la nouvelle église évangélique prussienne, décrit ainsi la formation de cette institution."

Ici le *Morning-Herald* reproduit textuellement la curieuse relation insérée plus haut ; il ajoute :

" Tel est le système que des Anglais de nos jours admirent, et avec lequel l'Église d'Angleterre ne regarde pas une souillure et une honte de se trouver associée. N'accepte-t-elle pas ses caresses ne lui prête-t-elle pas son influence pour faire avancer ses desseins politiques si mal voilés sous ce masque grec-venitien d'écristianisme et de diplomatie ?

" Toutefois, l'origine de cette Église, dite évangélique, date de plus loin que des années du dernier roi de Prusse. Il est vrai qu'après que ce prince fut revenu de Russie, la régularisation de cette doctrine et de cette Église nouvelles fit des progrès, grâce aux remarquables leçons de la paternité russe ; mais il faut se rappeler que Catherine avait antérieurement suggéré à Frédéric II l'idée de se constituer lui-même le chef et le patriarche des protestans, comme Pierre-le-Grand s'était constitué lui-même le chef de la confession chrétienne de l'Orient. Ça été longtemps un des objets de la politique russe, et ce fut un des motifs qui, au congrès de Vienne, portèrent la Russie à insister autant que possible sur la spoliation des voisins de la Prusse, dans le but d'agrandir cet État.

" L'abaissement du Pape, par rapport à l'Église catholique de Pologne est un des premiers résultats visibles de cette politique. Le Pape a été d'abord attaqué au sujet des évêques de Cologne et de Paderborn, par ce patriarche en embryon du protestantisme. Les droits de l'Église catholique romaine en Prusse étaient dans ce royaume, la seule barrière opposée à l'absolutisme de la couronne. Ces droits, assurés par des traités dont l'Angleterre était garant, se trouvèrent attaqués ; et le protestantisme, du moins le protestantisme anglais, loin d'apercevoir le dessein et l'iniquité, sympathisa avec ce qui lui paraissait être un simple démêlé religieux avec Rome ; il se réjouit de l'humiliation du Pape. Ainsi le roi de Prusse, après avoir détruit par l'oppression les églises luthériennes et calvinistes, après avoir étouffé parmi les protestans la liberté de conscience, et changé l'Église protestante en un instrument de la politique d'État, dirigea aussitôt cet instrument contre Rome, aux applaudissemens de l'Angleterre dont l'honneur et la foi étaient également souillés par ce crime politique qu'elle ne craignait pas de louer en matière religieuse. Le Pape se trouvant assailli à la fois par la Prusse, la Russie et l'Angleterre, voyant cette ligue contre nature formée dans le but de renverser ses droits sur les Églises, d'attaquer à la fois ses droits et son

(1) Au lieu de dire en Prusse. N'y a-t-il pas dans le choix de ce mot l'indice de toutes les prétentions de la Prusse à un protectorat sur l'Allemagne entière ?

autorité et de prêter aide aux gouvernemens dans ces injustices concertées, a été réduit nécessairement à cet état de faiblesse dont son allocution est la révélation; et la Russie obtint par l'animosité des protestans contre les catholiques, des résultats identiques à ceux qu'elle obtint par la haine mutuelle des chrétiens et des musulmans."

Le *Morning-Herald* cite, avec l'ironie de l'indignation, d'autres passages de l'article du *Times*, en particulier ceux qui ont trait aux prétentions du roi de Prusse sur le patronage de l'Eglise anglicane, et à la conduite du prince pendant son voyage de Londres et celui de Cologne; il termine en demandant (par allusion à quelques lignes citées du *Times*), si la conduite et le langage du roi de Prusse sont *plus remarquables* que la conduite des évêques anglais et celle de la population catholique de Cologne.

Nous l'avons dit: Cologne, si elle a applaudi à un roi, a réservé sa foi à Dieu; l'évêque a retenu dans son cœur des paroles qui y étaient vivantes, et son silence n'a autorisé que le ralliement des intérêts politiques: son sang coulerait pour défendre la virginité de la foi. Nous ne savons que dire des évêques anglicans: mais l'évidence et l'histoire nous forcent à croire qu'ils se tiendront plus probablement dans une ligne de politique que dans une voie d'orthodoxie; ce n'est pas que nous mettions en doute leur attachement à certains dogmes de l'orthodoxie chrétienne, conservés par eux, foulés aux pieds par le rationalisme ou l'indifférentisme prussien. Mais nous croyons qu'une Eglise séparée du tronc n'est jamais entièrement libre de suivre la voie de l'orthodoxie premièrement, parce que la règle et l'inflexibilité de l'orthodoxie; sont perdues pour elle; secondement, parce qu'il lui faut chercher l'autorité quelque part, et qu'elle n'en trouvera jamais une capable de résister, soit au pouvoir civil, soit à la passion pour la patrie, cette dernière tyrannie des âmes héroïques. Née dans la patrie, ne tenant qu'à la patrie, cette Eglise a nécessairement dans la patrie son berceau, la limite de sa liberté et sa tombe. Quant à l'Eglise catholique, elle ne tient que dans le monde, elle, et son esprit franchit même le monde.—Elle rit de ceux qui la prétendent asservie par un empereur.

L'allocution de Sa Sainteté au sujet des affaires de Pologne est-elle un signe de faiblesse? Mais pourquoi indigné-t-elle le Czar? La faiblesse consistait à se taire, ou à continuer de parler en secret. Fallait-il anathématiser le spoliateur des églises de Pologne?—Mais l'anathème est là: *On révèle à la face du monde la vérité*. Fallait-il le rejeter de l'Eglise?—Il en est hors. L'injurier?—Eh! qui voudrait des injures? Il n'est point vrai que le père de la chrétienté ait baissé la main qui persécute ses enfans; la dernière allocution est comme ces paroles de Jésus à Judas: "*Judas, vous livrez le Fils de l'Homme par un baiser.*" "*Juda, osculo Filium Hominis tradis.*" La politique n'a jamais parlé comme cela; mais la puissance d'un Dieu n'a pas trouvé de plus énergique reproche.

Terminons: notre tâche se bornait à exposer, d'après les révélations des protestans anglais le plan de la politique prussienne quant à une future unité du protestantisme dans le monde. Quoi qu'il en soit de la justesse des conjectures ou de la sincérité des aveux, on voit que tout l'édifice serait fondé sur l'exclusion des dogmes, c'est-à-dire qu'on prétendrait bâtir un édifice religieux sans matériaux; ou bien, sur une association de croyances, c'est-à-dire qu'on essaierait de mettre du sable sur du sable, sans y verser le liniment de la foi. La foi est jalouse d'elle-même et exclusive, elle ne veut que ce qui lui est démontré nécessaire et divin? on ne lui démontre qu'en vertu d'une autorité, d'une autorité très imposante: encore ne s'achève-t-elle que par une opération divine dont le bienfait, qui reste réservé dans les mains de Dieu, n'est ni prodigué ni dérobé. Que faire? On écrit, on parle, on agit par diplomatie, par force, par fourberie. On n'obtient rien; et il y a cependant des choses qui continuent d'exciter dans le monde l'unité, l'universalité de la foi catholique. On veut imiter ces choses, mais en vain. Quand le peuple, applaudissant à l'habileté du mime, crie que le miracle est fait, le miracle se décompose sur les traits de l'homme, sur ce visage qui reprend la naturelle expression que la nature lui a donnée; et il faut toujours se tourner d'un autre côté pour voir le vrai miracle, qui est devenu ailleurs la nature même.

## CORRESPONDANCE.

M. L'EDITEUR,

Nous sommes heureux d'annoncer à nos compatriotes les consolans résultats d'une mission qui vient d'être donnée par les Révérends Pères Oblats de Marie aux Canadiens établis sur la rive gauche du Lac Champlain. Ce sera une juste et noble réhabilitation de ces frères, qui voyaient s'ajouter au douloureux éloignement de leur patrie, le chagrin d'être mal jugés par

leurs anciens concitoyens. Il n'a fallu qu'un cri d'appel, pour réveiller dans leurs cœurs généreux cette énergie, cette vigueur du catholicisme, cet enthousiasme pour la sainte cause de Dieu, cette magnanimité de sentiment qui rendent si forte et si respectable la nationalité du Canada. Monseigneur l'évêque de Montréal, qui est si éminemment l'homme de Dieu et du pays, n'a point hésité à détacher deux de ses Missionnaires pour les faire voler au secours de ceux qui avaient auprès de lui le double titre de frères et d'enfans. Ces bons Canadiens ont dignement répondu à l'invitation de la grâce. L'affluence et l'assiduité aux exercices était là comme dans les paroisses les plus ferventes du Canada. Ils y ont ajouté l'héroïsme. On a vu de jeunes filles faire de longs trajets pour prendre part à la mission et retourner les pieds ensanglantés et les jambes enflées par la fatigue, de jeunes femmes quitter la maison à pied, portant leurs enfans dans les bras et faire six lieues de chemin pour se confesser; toutes sortes de peines et de privations, et des jeûnes poussés jusqu'à l' inanition attestaient la fermeté de leur volonté et l'ardeur du désir qu'ils avaient de recueillir les paroles de vie, qui leur tenaient lieu, disaient-ils, de nourriture et de repos. Toutes les maisons qui avoisinent l'église étaient, à la lettre, remplies, chaque soir, des habitans éloignés qui venaient demander un gîte à leurs frères pour ne rien perdre des grâces de Dieu. On en a vu jusqu'à trente-six dans une pauvre chaumière. Spectacle touchant que ces nombreux fidèles passant la journée à écouter la parole de Dieu, se repentir, prier et chanter, et faisant pénitence la nuit sur la dure couche que leur offrait, faute de mieux, la charité fraternelle! Les protestans de toute espèce qui sont au milieu d'eux avaient distribué des bibles dans toutes les maisons qui avaient daigné les accepter. Sur l'avis qui leur fut donné que ce n'étaient là que de sacrilèges contrefaçons du Livre Divin, les catholiques ont apporté aux pieds des Missionnaires tous les exemplaires qui leur avaient été donnés. Cinquante ou soixante personnes que la séduction avait éloignées de la Foi, sont rentrées dans le sein de l'Eglise catholique, qu'on avait si étrangement défigurée à leurs yeux et à laquelle elles se sont rattachées du fond de leur cœur dès l'instant qu'elles ont pu la connaître: Plusieurs mariages ont été réhabilités; le baptême a été conféré à un grand nombre d'enfans et d'adultes à qui l'éloignement n'avait pas permis de le recevoir plutôt, et plus de 1400 communions ont attesté combien vives et agissantes s'était réveillée cette foi, qui paraissait presque éteinte dans ces catholiques relégués sur la terre étrangère. Mgr. de Montréal se rendit le sept de ce mois au Lac Champlain pour administrer le sacrement de confirmation à 530 fidèles. Une cavalerie de 208 hommes vint recevoir Sa Grandeur à la descente de Burlington et l'accompagna jusqu'à l'église, qui en était à une lieue et demie. Jamais évêque n'avait fait dans les Etats-Unis une entrée si solennelle, mais aussi là c'étaient des Canadiens qui le recevaient. Oh! ç'a été un beau triomphe pour la foi qui se personnifiait en la personne du Prince de l'Eglise catholique! Dans l'après-midi du lendemain, après avoir agrégé 500 personnes à la Société de Tempérance Totale, Sa Grandeur est repartie pour son diocèse.

Nous avons omis une multitude de traits particuliers, qui auraient été du plus vif intérêt. Nous en avons dit assez pour consoler et réjouir les paroisses qui toutes ont quelques-uns de leurs enfans dans cette partie des Etats-Unis, et qui gémissaient sur leur triste abandon. Nous compléterons leur bonheur en leur annonçant que, dans un tems plus ou moins rapproché, les RR. PP. Oblats iront visiter ceux de nos frères de l'Amérique, qui habitent les autres plages du Lac Champlain.

La restauration morale et religieuse opérée par cette mission a donc été pleine et entière. Mais tout n'est point achevé. Les Canadiens habitués à la grandeur et à la richesse des églises de leur pays, à la majesté des cérémonies, à la beauté du chant, se trouvent sous ce rapport, au Lac Champlain, dans l'état le plus misérable. Un pauvre bâtiment de poutres grossièrement équarries, ouvert de toutes parts, et qui peut à peine contenir un cinquième de ceux qui voudraient prendre part au service divin, est leur unique église. Ils manquent totalement de vases sacrés et d'ornemens, et ils sont si pauvres d'ailleurs, qu'il leur faudrait bien du tems pour se procurer sur ce point, l'absolu nécessaire; aussi s'adressent-ils à leurs frères du Canada, dont certainement ils n'imploreront pas en vain l'assistance. D.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Québec, 14 novembre 1842.— Nous recevons les détails suivans sur la retraite qui vient d'avoir lieu à Saint-Jean île d'Orléans.

La retraite commencée le dimanche matin, 6 novembre s'est terminée vendredi, le 11, à midi. M. Asselin, curé de la Sainte-Famille, a prêché deux fois par jour; ses instructions ont été claires, savantes, éloquentes. M. Chiniquy, principal directeur de cette retraite, a donné aussi deux sermons par jour, et avec tant d'unction qu'il faisait pleurer à son gré ses auditeurs. Jeudi il a prêché d'une manière admirable, pendant trois heures consécutives, les stations de la voie de la croix, érigée dans cette église depuis plusieurs années.

Le nombre des communicans de cette paroisse est environ de \$30 à \$50. Avant la retraite il y avait 400 tempérans, *totalistes*. Après le sermon de tempérance de M. Chiniquy, 428 ou 430 se sont fait enrôler dans le même ordre, qui est le seul qui existe dans cette paroisse; de sorte que, à quelque rares exceptions près, cette paroisse est toute rangée sous la bannière de l'abstinence totale.

Les fruits de cette retraite ont été abondants. Le nombre des communions faites a été de 826. En retranchant ce nombre de celui des communions de la paroisse, indiqué plus haut, on voit que bien peu sont restés en arrière. Il y avait 13 prêtres confesseurs.

Il devait y avoir érection d'une croix, mais le mauvais temps a fait retarder de quelques jours cette cérémonie. La croix, couverte en fer-blanc, a 45 pieds de hauteur, dont 4 pieds seront en terre. Elle doit être plantée sur une jolie éminence près du chemin; sur la terre de M. François-Maré Turcotte, à environ 12 arpents de l'église, du côté de la Rivière à la Fleur (sud-ouest).  
Canadien.

## ROME.

—On écrit de Rome, le 22 septembre :

“ On vient de promulguer le nouveau Code de procédure criminelle et le nouveau Code pénal, qui, par ordre de Sa Sainteté, ont été élaborés par une commission composée des plus éminents légistes italiens, et qui avait pour président S. Em. Mgr. le cardinal Bernetti.

“ Ces deux Codes, intitulés : *Regolamento organico di procedura criminale* et *Regolamento organico sui delitti et sulle pene*, sont une véritable œuvre de progrès, et portent dans tous leurs articles l'empreinte d'une philanthropie éclairée; aussi ont-ils été accueillis avec une approbation unanime.

“ Par ces Codes, tous les privilèges et exemptions dont les hautes classes étaient investies se trouvent abolis. Ils établissent l'égalité parfaite de tous les citoyens devant la loi; ils ordonnent que personne ne pourra être déstait de ses juges naturels, et ils ne maintiennent d'autres tribunaux exceptionnels que les tribunaux ecclésiastiques, mais seulement pour des personnes engagés dans les ordres et pour les délits et crimes commis dans l'exercice de leurs fonctions.

“ La peine capitale est conservée, mais restreinte à un très petit nombre de crimes. Toutes les autres peines ont évidemment pour but d'amender et d'améliorer les individus auxquels elles seraient infligées.

“ Quant aux étrangers, les dispositions des nouveaux codes qui les concernent spécialement sont on ne peut plus libérales. Après un séjour de deux mois consécutifs dans une localité quelconque des Etats pontificaux, ils ne seront plus justiciables, en matière criminelle, des autorités de police, mais des tribunaux ordinaires, et dans tous les cas où ils seraient reconnus coupables de contraventions ou de simples délits, avec des circonstances atténuantes, ils seront seulement condamnés à la peine la plus douce.”

## FRANCE.

—On écrit de Pontigny :

“ Mgr. Wiseman, coadjuteur de l'évêque de Birmingham, étant venu à Sens chercher des reliques, avant de retourner en Angleterre, se rendit à Pontigny le 1er octobre pour visiter le tombeau de saint Edme, évêque de Cantorbéry, mort en 1242. Le lendemain, après avoir célébré la messe dans l'antique église de l'abbaye, il ouvrit la châsse de notre bienheureux patron afin d'en retirer quelques reliques. Mais quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il aperçut en entier le corps du saint, dont il n'espérait trouver que des ossements ! Il est reparti le même jour se promettant de revenir voir ces lieux célèbres par tant d'illustrations, et que M. l'archevêque de Sens a achetés depuis peu afin d'y former un établissement religieux.

—On annonce que plusieurs évêques accompagneront jusque sur la terre d'Afrique les reliques de saint Augustin. On écrit de Bordeaux que Mgr. l'archevêque se prépare à faire ce pieux pèlerinage, et Mgr. de Prilly a quitté Châlons dès le 11 octobre afin d'arriver à Toulon le 22.

—Le séminaire du Saint-Esprit, situé rue des Postes, et que M. Fourdrier dirige avec tant de sagesse, a ouvert vendredi l'année scolaire 1842-43 par une messe solennelle, pour implorer les lumières d'en haut. Les cours de théologie ont commencé aujourd'hui. On sait que ce pieux établissement est destiné à fournir des missionnaires aux Antilles françaises où ils auront à préparer les Noirs à la liberté.

—Nous lisons dans l'*Echo rochelais* :

“ L'inauguration du pont suspendu de Charente a eu lieu vendredi dernier, 23 septembre, à onze heures. Nous voudrions pouvoir retracer toutes les circonstances de cette intéressante solennité, et rappeler le magique éclat dont elle s'est empreinte; nous voudrions pouvoir donner une idée de l'empressement avec lequel les populations de l'arrondissement et des arrondissements voisins étaient accourus pour assister à ce spectacle inaccoutumé, peindre l'émotion qui gagnait tous les cœurs, se manifestait sur tous les visages et se confondait avec le sentiment d'admiration qu'inspirait la vue du magnifique pont qui se courbe avec tant de hardiesse, de grâce et de majesté sur la Charente.

“ Après une symphonie exécutée avec ensemble et précision par la musique de l'infanterie de marine de Rochefort, le premier magistrat du département a, dans une heureuse improvisation, rattaché des sentimens religieux à l'amour des arts. M. le maire a fait ressortir, dans une brillante allocution, tous les avantages dont le pont de Charente dote la contrée.

“ M. Rétil, curé de Charente, a pris ensuite la parole. Nous remarquons dans son discours les passages suivans :

“ Messieurs,

“ Lorsque je fus appelé à bénir la première pierre de ce pont, je m'empressai de rendre hommage à la pensée toute religieuse et pleine de sagesse qui invoquait le concours de mon ministère pour attirer les bénédictions du ciel sur les travaux dont l'entreprise était périlleuse et dont le succès devait exciter notre admiration.

“ . . . . La religion s'associe à toutes les grandes pensées et à tous les nobles travaux qui ont pour objet l'utilité et le bonheur de la société. Or, partout où le génie du bien, le génie du progrès civilisateur se manifeste, de quelque manière que ce soit, ou dans les découvertes de la science, ou dans le développement de l'industrie, ou dans le progrès des arts, partout la religion le salue, lui prête son concours, s'il est nécessaire, et consacre avec joie ses efforts et ses succès en appelant sur eux, avec une haute sollicitude, les bénédictions de Dieu.

“ L'immortelle sève de la charité, Messieurs, qui nourrit la religion catholique, est toujours neuve et toujours féconde pour lui faire produire des œuvres selon l'opportunité et l'exigence des tems.”

“ C'est sous l'influence de cette parole tout à la fois pleine de vérité et d'éloquence que la cérémonie religieuse a commencé. Après les témoignages de reconnaissance rendus au souverain de la terre, celui du ciel a reçu nos prières. L'hymne sacré s'est fait entendre, et bientôt, au milieu de deux haies de gardes nationaux dont on admirait la bonne tenue, un nombreux cortège suivi des autorités civiles et militaires et d'un grand concours de peuple, a parcouru toute l'étendue du pont dont les formes légères et la solidité témoignent du goût et de la science des hommes qui ont présidé à son érection. Jamais marche sacrée n'a inspiré plus de sentimens religieux. Le spectacle qu'elle a offert restera longieus gravé dans la mémoire de ceux qui en ont joui. Quant à nous, nous aimerions souvent à reporter nos souvenirs sur le magique effet de cette fête, qui s'est accomplie au milieu du plus grand recueillement et s'est terminée par un *Te Deum*, où la voix des instrumens se mêlait à celle des chœurs.”

## ALGERIE.

*Translation du bras de Saint Augustin à Bone.*

—On écrit d'Alger, le 29 septembre :

“ Mgr. l'évêque d'Alger, accompagné d'une députation de son clergé, partira demain pour Toulon; de là il se rendra immédiatement à Pavie, où sera effectuée entre ses mains, dans la journée du 12 octobre, la remise d'une portion considérable des restes de saint Augustin, évêque d'Hippone, suivant la promesse qui lui en a été faite solennellement par l'évêque et les magistrats de cette ville, au mois d'avril dernier, et avec l'autorisation de saint-Père. Le Pape, par un bref en date du 20 juillet de cette année, a réglé jusque dans leur moindre détail les formalités de cette translation, et assuré par là à cet acte important toute l'authenticité désirable.

“ Mgr. l'évêque sera de retour à Toulon le 22 ou 23 du même mois d'octobre; il trouvera dans ce port un bâtiment de l'Etat mis à sa disposition par le gouvernement pour transporter à Bone le précieux dépôt qu'il va restituer à la terre d'Afrique.

“ Le 28 octobre, jour anniversaire de son sacre, Mgr. Dupuch procédera à la consécration solennelle, sur les ruines d'Hippone, du monument élevé par le concile fraternel des archevêques et évêques de France, à la mémoire du grand docteur, et y déposera ses saintes reliques. Le roi, les ministres et M. le gouverneur-général se sont empressés de faciliter à Mgr. l'évêque tous les moyens d'accomplir cette mémorable mission, qui n'intéresse pas moins la gloire des lettres que celle de la religion.

“ On sait que saint Augustin mourut le 14 août 430, pendant le premier siège d'Hippone. Le corps du saint docteur et ses immortels écrits furent dérobés à la barbarie des vandales ariens par la piété filiale de ses disciples et transportés en Sardaigne, d'où Luitprand, roi des Lombards, les ayant retirés au prix d'une somme considérable, et après de longues négociations avec les Sarrasins, devenus maîtres de cette île, les fit transporter à Pavie, sa capitale. On les plaça dans l'église de Saint-Pierre, où le corps de saint Augustin resta déposé. Depuis lors, à diverses époques, des actes publics et des brefs des papes ont constaté de la manière la plus solennelle l'authenticité du précieux dépôt.”

—On lit dans la *Gazette du Midi*, journal de Marseille, du 4 :

“ M. l'évêque d'Alger est arrivé hier matin dans notre ville, sur le paquebot le Pharamond, et dans la journée même il est reparti de l'évêché pour Pavie, où il va prendre solennellement les reliques de saint Augustin. Le prélat est accompagné de MM. O'Salter et Magnosc, membres du chapitre d'Alger, et de M. Berger, pro-secrétaire.”

—On écrit de Toulon, le 5 octobre :

“ Ce matin, à neuf heures et demie, M. l'évêque d'Alger, arrivé hier au soir de Marseille, est parti pour Pavie, dans une berline à quatre chevaux; il était accompagné de cinq prêtres, trois venant d'Alger avec lui, et deux autres que nous croyons être du diocèse de Marseille; l'un des deux était décoré. Le but de ce voyage est, comme on sait, la translation à Bone du bras de saint Augustin, ancien évêque d'Hippone, aujourd'hui Bone.

“ Voici en quels termes M. l'évêque d'Alger raconte la découverte des reliques de saint Augustin :

“ Sachant positivement que le corps de saint Augustin (avec un grand nombre de ses écrits) avait été transporté et enterré à Pavie, je m'y rendis sans mission et sans intention projetée de m'y faire connaître; je voulais m'assurer par moi-même de ce que j'avais appris. Aussitôt descendu de voiture, j'allai à la cathédrale, et je cherchai avec la plus minutieuse attention la tombe de ce saint évêque, dont je suis l'heureux successeur; j'en découvris une au millésime de 612, et je crus connaître à l'inscription, bien qu'en partie effacée, l'objet de ma pieuse recherche; je ne sais vous exprimer l'inspiration toute divine qui s'empara de moi dans ce moment. Rien ne m'assurait posi-

fièrement que je voyais ce tombeau, but de mes plus chers désirs, et cependant je le contempiais avec un sentiment indicible qui animait mon être ; je pleurais de bonheur, je tombai à genoux, et, pendant deux jours et deux nuits, je n'ai pu me détacher de cette tombe ; je priais constamment. Étonnés de ma persistance, les gardiens de l'église, qui d'abord n'avaient point cherché à me déranger, prévirent leurs supérieurs, et je dus répondre à leurs questions ; ils m'apprirent qu'en effet je ne m'étais pas trompé.

« Les autorités de la ville, me sachant là, eurent la bonté de m'offrir leurs services pour me satisfaire, et ils voulurent de suite m'accorder ce que je souhaitais. N'ayant aucune mission déclarée, je les ai remercié de leur bon vouloir, me réservant de solliciter du gouvernement français l'autorisation que je désirais avec tant d'ardeur ; seulement je n'ai pu résister à l'offre de laisser ouvrir en ma présence le cercueil de saint Augustin. Je ne puis en vérité vous peindre en même temps toutes les sensations qui m'assaillirent alors : je me laissai tomber sur ces restes précieux, cherchant à en savourer la sainteté ; enfin, quand vint le moment de me retirer, je passai au doigt du squellette assez bien conservé (ayant été embaumé avec soin) l'anneau épiscopal que je portais.

« Revenu en Afrique, j'ai reçu un autre anneau beaucoup plus beau, celui-ci (l'évêque le montrait), et quoique les donateurs ne se soient pas fait connaître, je suis néanmoins persuadé qu'il m'a été envoyé par les autorités de Pavie. Après avoir fait les démarches nécessaires et qui m'avaient été conseillées, il y a quelques jours, j'ai reçu l'avis que je pouvais me rendre à Pavie, afin de prendre moi-même ce que je voudrais des restes de saint Augustin ; je ne le ferai qu'avec réserve et suivant ma première demande, c'est-à-dire un bras et quelques petits os pour déposer dans un reliquaire, et quelques manuscrits. S. S. N. P., le Pape a daigné reconnaître par une bulle le don et la réalité de ces précieux vestiges ; je pars ivre d'amour et d'espérance ; je porte à Pavie une mosaïque que j'ai rassemblée avec soin à Hippone : le corps de saint Augustin reposera dessus ; sur l'autre partie semblable sera posé le bras que je rapporterai, et que vous pourrez visiter à Hippone, dans ce modeste monument élevé avec les secours que m'ont accordés M<sup>gr</sup>. les cardinaux, archevêques et évêques. »

## ANGLETERRE.

—Le puseïsme continue à faire de grands progrès à Oxford ; dans une assemblée tenue la semaine dernière, M<sup>gr</sup>. Newman a été reçu au milieu d'acclamations presque générales. On suppose que la majorité des membres de l'Université sont puseïstes, les plus zélés parmi ces derniers vont jusqu'à penser qu'on doit faire les prières privées en surplus. Un nommé M. Seager vient de publier un ouvrage où il soutient la nécessité de la confession auriculaire à un prêtre, pour obtenir la rémission des péchés.

—A l'occasion de la fête de saint Augustin, célébrée solennellement dans la Lowe-Lane chapel, près de 6,000 personnes ont reçu la sainte communion.

—Le très révérend M<sup>gr</sup>. Denvir a déjà reçu des souscriptions montant à 3,000 liv. sterl. pour la construction d'une église à Belfast.

## IRLANDE.

—Le journal *the Correspondent* annonce que la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, en vertu des pouvoirs conférés par Sa Sainteté au docteur Coen, dans un rescrit reçu dernièrement de la Cité éternelle, a été institué dans l'église catholique de Loughrea, en Irlande.

—L'archevêque de Tuam, dans le même pays, va promulguer une formule des prières qui seront récitées publiquement dans le diocèse pour la conversion de l'Angleterre. Sa Grandeur a exprimé au révérend M. Spencer l'approbation qu'elle accorde aux litanies d'intercession composées par sa révérence dans le même but ; ces litanies seront, dit-on, le fondement de la formule dont on se servira ici. Les noms de plusieurs saints irlandais seront ajoutés à ceux qu'on trouve dans les litanies actuelles, et de nouvelles prières adoptées à la circonstance, seront ajoutées à celles qui sont déjà en usage.

—On a fait un relevé qui prouve que durant les trente dernières années, on n'a pas construit ou restauré en Irlande moins de 900 églises.

—Une députation des quakers s'est rendue près du clergé de Killree (Irlande) pour demander l'autorisation d'exhorter en chaire l'assemblée des catholiques à ne pas s'enrôler au service de la reine. Cette demande, comme on doit le penser, a été repoussée avec indignation.

—Après un sermon prêché par le révérend Spencer à Mullinger sur l'obligation où sont les catholiques de pardonner tous les torts et les injustices de l'Angleterre, et de prier pour sa conversion, une bonne vieille dame dans l'auditoire s'écria avec toutes les marques de la sincérité : « Eh bien ! après ce que je viens d'entendre, je pardonnerais à Olivier Cromwel lui-même, s'il était en vie ! »

—On lit dans le *Freemen's Journal*, 10 septembre :

« Le R. John MacDonnell vient d'arriver en Irlande de Demerara. L'état de sa santé ayant rendu un changement de climat indispensable pour lui, il a obtenu de son évêque, le très R. Dr. Clancy, un congé de six mois pour se rétablir. Les nouvelles qu'il donne des progrès de la religion catholique, dans la Guyane britannique, sont très encourageantes. Nous avons annoncé ; il y a quelque temps, la conversion du juge Firebrace ; nous avons aujourd'hui le plaisir d'informer nos lecteurs que son frère J. Firebrace a été reçu dans le sein de l'unité catholique, par le R. M. Macdonnell avant son départ de Demerara. Il ne se passe pas de semaine où il n'y ait plusieurs abjurations.

## NOUVELLES POLITIQUES

Un bruit, dont nous ne garantissons pas l'authenticité, a circulé ici la semaine dernière ; on disait que son excellence Sir Charles Bagot se proposait d'abandonner Kingston, vu d'après l'avis de ses médecins, que cette place est très malsaine, par rapport aux nombreux marécages qui l'entourent. On sait que le voisinage des terres nouvellement défrichées est insalubre et surtout préjudiciable à la santé des personnes délicates.

Nous apprenons, avec une vive satisfaction, qu'aux dernières dates de Kingston, son excellence était tout-à-fait rétablie de sa soudaine et sérieuse indisposition.

## MINERVE.

M. Wakefield, le nouveau représentant du comté de Beauharnais, est parti de cette ville, samedi dernier, pour se rendre à New-York où il doit s'embarquer sur le *Great-Western* pour l'Angleterre.

## IDEM.

## FRANCE.

—M. Reisen, curé à Garsche, arrondissement de Thionville, canton de Cattenom, vient d'inventer un nouveau système de pendule qui n'a que deux roues et deux aiguilles, et marque cependant d'une manière bien exacte, les heures, les minutes et les secondes. Ce système de pendule est dans l'impossibilité de se déranger, vu la grande simplicité du mécanisme ; et muni d'un balancier compensateur, il peut devenir le meilleur régulateur. Il aurait en outre l'avantage de ne coûter que 5 à 10 fr.

—Suivant les documens publiés par le ministère de l'Agriculture et du commerce, la production en blé pour 1842, en France, est évaluée à 85,988,432 hectolitres. Il est à remarquer que, depuis trente ans, cette importante production s'est presque doublée et que, dans le même laps de temps, les produits de pommes de terre ont presque quintuplé.

## ANGLETERRE.

—Jeudi, a été expédiée par la poste de Glasgow, pour Bombay, une paire de bottes : il a été payé 6 livres sterling de port (150 fr.) pour ce paquet d'un genre nouveau. La réduction des ports de lettres a été cause de l'expédition de singulières dépêches. La transmission de pantoufles pour des dames a lieu fréquemment par cette voie ; on n'avait pas encore vu des bottes faire un pareil voyage.

## ESPAGNE.

—On lit dans le *Castellano* :

« Nous appelons l'attention du gouvernement sur la nouvelle que nous donne notre correspondant de Malaga d'un achat considérable de territoire, que des capitalistes anglais se disposent à faire en Andalousie. Ceux qui savent quelles sont les prétentions de l'Angleterre, dans les pays où elle possède de grandes propriétés territoriales, n'ont pas besoin que nous commentions ce fait. »

## PRUSSE.

—Le mariage de la princesse Marie de Prusse avec le prince royal de Bavière a été célébré le 5 de ce mois à Berlin. On pense que les jeunes époux arriveront le 8 en Bavière, où l'on fait tous les préparatifs pour les recevoir. La bénédiction nuptiale, selon le rite catholique, aura lieu à Munich, à la chapelle de Tous les Saints, le 12, et sera suivie d'un grand banquet et du salut du trône. Les autres fêtes ne pourront pas avoir lieu le lendemain, parce que c'est le jour anniversaire de la mort du roi Maximilien Joseph.

Le 14, la cour et la noblesse seront présentées, le 15 ce sera le tour du public, et le 16 aura lieu la fête du peuple. Les rues de Munich seront décorées, et des bals brillants seront donnés.

## GRÈCE.

—D'après des lettres d'Athènes, le roi Othon a échappé à un danger imminent ; il a fait une chute de cheval, et grâce à sa présence d'esprit, il n'a eu que quelques contusions aux bras et aux jambes.

## JAVA.

—On écrit d'Amsterdam, le 4 octobre :

« Une invention de la plus haute importance vient d'être faite à Batavia, capitale de nos possessions de l'île de Java ; c'est d'extraire de la potasse des tiges de Pindigodier. La potasse obtenue de ces tiges, et dont il vient d'arriver ici plusieurs fortes quantités, est d'une très-bonne qualité, et notamment meilleure et beaucoup moins chère que celle des Etats-Unis, que bien certainement elle ne tardera pas à remplacer sur tous les marchés de Hollande. »

## INDES.

—Voici l'analyse exacte des forces anglaises dans les Indes. Le général Nott a sous ses ordres 7,000 hommes à Derah-Ismael Khan ; le général Pollock, 12,900 hommes à Peshawar ; sir C. Napier à 7,000 hommes. L'armée de réserve, à Feroze-Port est de 20,000 hommes. Ces troupes sont distribuées de la manière suivante : A Quetta, 1,500 hommes ; à Candahar, 4,000 hommes ; à Killah-Abdoulah, 1,000 hommes ; à Jellalabad, 11,000 hommes ; à Sukkur, 2,000 hommes ; à Peshawar, 1,000 hommes ; à Derah-Ismael-Chan, 7,000 hommes ; à Feroze-Port, 20,000 hommes.—Total, 46,000 hommes.

—Des correspondances de Caboul, publiées par le *Glabe*, portent que les prisonniers anglais sont bien traités par le serdar Akhbar-Kan. Il est vrai, dit une lettre, que nous ne faisons point un pas sans être entourés de gardiens, mais nous ne sommes pas maltraités. Tous les jours, 10 dames, 19 enfants, 15 officiers, et 2 soldats reçoivent d'abondantes rations de huile, de mouton, de riz, de lait, de bois, de thé et de sucre. Lady Salé et Mme. Sturt sont admirables. D'autres prisonniers écrivent des montagnes près Tezeen, à la date du 20 mai, qu'ils sont très-bien traités par les chefs.

—La dépêche télégraphique ci-dessous, adressée de Marseille au gouvernement français, a été apportée à Londres par un courrier extraordinaire, quoique de date ancienne elle renferme des faits que nous n'avons pas publiés.

Malte, septembre, 30.

L'*Orientale* est arrivée ce matin. Voici l'extrait des nouvelles des Indes et de la Chine ;

« Bombay, août, 13.

« Le Brigadier Monteath a remporté plusieurs avantages à Pest-Bolak, et dans la vallée de Shinwari.

« On a reçu de Lady Sale et des autres prisonniers, des nouvelles satisfaisantes.

« Le colonel Palmer est mort.

« Le général Pollock a conservé sa position.

« On dit que le 29 juillet, l'ordre a été donné au général Nott de marcher en avant, et qu'il pourrait être devant Caboul le 6 septembre.

« A Cadahai Sufur Sung s'est rendu aux anglais :

« Le colonel Wymer a détruit quelques forts dans une étendue de 80 milles au Nord de cette place.

« Les maladies continuent à sévir dans les différentes divisions de l'armée.

« Les dernières nouvelles de la Chine sont de Macao, en date du 9 juin.

« Les anglais se sont emparés de Tchapou. dans cette affaire ils ont perdu du plus de monde que dans aucune autre ayant eu lieu entre eux et les Chinois. On pense que le prochain courrier sera porteur de nouvelles très-importantes. »

#### NORWÈGE.

—La proposition d'autoriser les israélites à séjourner dans la Norvège a été rejetée par le storting ; 51 voix s'étaient prononcées pour l'adoption de la proposition ; mais, comme il s'agissait de modifier la loi fondamentale, et que, par conséquent, les deux tiers des voix étaient nécessaires, la proposition n'a pas passé.

#### BAVIÈRE

—Il se tient à Leipsick un congrès d'architectes qui a ouvert ses séances le 13 de ce mois. On y compte 509 Allemands et 38 étrangers, dont 11 Français, 9 Anglais, et 18 de divers pays du nord de l'Allemagne.

#### AFRIQUE.

—Nous trouvons, dans le journal hollandais du cap de Bonne-Espérance, un manifeste adressé au gouvernement de cette colonie par les Hollandais insurgés. Cette pièce, empreinte d'un esprit religieux, simple et profond, indique les principaux motifs qui ont rendu insupportable la domination anglaise à ces malheureux *boers* (laboureurs). En émigrant, ils n'ont obéi à aucun sentiment de haine ; ce sont les décrets du gouvernement anglais et les lois de la colonie qui ont seuls motivé leur émigration, et « pour vivre libres de ce gouvernement, disent-ils, nous avons quitté notre patrie et notre famille, nous confiant pour ainsi dire aux vagues du désert. »

Ils attribuent tous leurs maux à une seule cause : le manque d'un gouvernement représentatif, qui, les laissant dépouillés de tous droits civiques, les laissait aussi sous un joug écrasant, à ce point qu'on prohibait toute exportation d'armes et de munitions pour leur usage, qu'on gênait leur commerce, et qu'au milieu des maladies contagieuses beaucoup d'émigrants moururent, faute de médicaments.

Ce sont ces griefs qui les ont forcés d'abandonner leurs anciens établissements pour fonder une colonie au milieu des Cafres, sur la côte de Natal. Lorsqu'ils eurent conquis, par la guerre contre les sauvages, un petit mais fertile territoire, lorsqu'ils eurent bâti une ville et établi un gouvernement régulier, l'Angleterre foulant aux pieds, comme dans toutes les questions coloniales, le droit, la justice et l'humanité, les attaqua pour les faire rentrer sous sa domination. La lutte a duré depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 25 juin, et, durant les attaques qui ont eu lieu dans cet intervalle de temps, les boers ont, dit-on, lancé sur le camp anglais 651 boulets. Sans un renfort de 500 hommes arrivé à ce camp, ils auraient triomphé peut-être ; mais ils n'ont pu tenir pied, et, une fois en déroute, ils ont été, comme nous l'avons dit, assaillis par les Cafres.

Quel sera leur sort ? ils protestent, dans leur manifeste, contre la prise de possession du pays. Certes, l'Angleterre ne les réintégrera pas, s'ils refusent de se soumettre à ses lois. Le gouvernement hollandais les protégera-t-il contre les suites de cette usurpation britannique ?

#### SERBIE

—Les dernières nouvelles de Belgrade, confirment tous les rapports publiés sur la déchéance de la famille Obrenovitch, et sur l'élection du nouveau prince Alexandre Petrowich. Le prince a prêté serment de fidélité à la Constitution des Serbiens, et a fait ensuite son entrée solennelle à Belgrade. Le choix du prince actuel est généralement applaudi : on regarde cet événement comme une punition de Dieu. Lorsque le malheureux Czerni-George fut appelé, en 1817, par ses amis, à se rendre auprès de son compagnon d'armes Wnitza, ce dernier le livra au prince Miloch. Le prince obtint du pacha une condamnation à mort ; il s'empressa d'écrire à Wnitza : « Il y va de ta tête si tu n'apportes pas ici celle de Czerni-Georges. » Wnitza surprit son compagnon d'armes endormi, il lui trancha la tête d'un coup de hache, et il s'empressa de porter ce hideux trophée à Belgrade. Telle fut la fin du héros, qui avait frayé la voie au prince Miloch, et qui, auparavant, avait su contenir le grand visir marchant à la tête de cent dix mille hommes vers la frontière autrichienne.

Les quatre consuls d'Angleterre, de France, d'Autriche et de Russie ont déclaré reconnaître pour unique autorité légitime celle du prince Michel, et celui-ci, retiré à Semlin, vient d'envoyer 3 députations à Vienne, à Constantinople et à St. Pétersbourg. On pense toutefois que ces trois cours accepteront le fait accompli : quant aux deux dernières, cela n'est pas douteux, et de la part de la Turquie l'adhésion est, on peut dire, plus que certaine, car il est évident que ces pachas ne se sont pas prononcés sans instructions.

#### AMÉRIQUE.

—Le peuple du fertile et florissant territoire de l'Iowa vient de déclarer qu'il ne voulait pas en ce moment entrer dans la confédération des États-Unis : appelé à voter dans la dernière élection sur la convenance qu'il y aurait à convoquer une convention chargée de rédiger une constitution d'État, il s'est prononcé contre cette mesure, par une majorité de près de 3000 voix. La situation actuelle de la plupart des États de l'Union ne l'a nullement tenté ; il a préféré laisser au pays le titre de territoire ; c'est de la modestie, mais de la modestie bien entendue dont l'Iowa recueillera les fruits : les émigrants en effet, au lieu de s'arrêter dans l'Illinois ou le Michigan, continueront de se porter en foule dans un pays où ils n'auront pas à craindre les lourdes charges qui pèsent en ce moment sur ces malheureux États.

#### ÉTATS-UNIS.

—On prend des mesures à Washington pour répartir aux États 550,000 piastres provenant de la vente des terres publiques pendant le premier semestre de 1842. La part de la Louisiane est d'environ dix mille piastres.

—Dernièrement, un Bohémien du nom de Lee, a été expulsé de la compagnie des Bohémiens avec un cérémonial tout-à-fait singulier. La scène s'est passée sous un vieux chêne, dans New-Forest-Hampshire. Plus de quatre cents Bohémiens, accourus de divers points et même de provinces éloignées, se sont rassemblés comme par enchantement. On a formé trois rondes, au milieu desquelles ont été placés les hommes de trente à quarante ans, autour du coupable dont le crime n'a été connu que des Bohémiens seuls. La dernière ronde était formée par les femmes. Le roi des Bohémiens, vieillard à la tête blanche et la barbe flottante, paraissant âgé de 90 ans, s'est avancé vers le coupable, auquel il a adressé, dans une langue incomprise de tous les assistants, à l'exception des Bohémiens, une mercuriale d'une heure. Après ce discours, le vieillard s'est tourné vers les Bohémiens, et il leur a dit en anglais que Jacob Lee ne faisait plus partie de la confrérie. Puis il s'est rapproché du Bohémien indigne, et a craché sur lui. Tous les cercles formés autour de Jacob Lee se sont ouverts spontanément pour lui livrer passage, et chaque Bohémien, armé d'un rameau, a chassé le malheureux qui s'est sauvé. L'assemblée s'est dissoute, et des frères, arrivés de très loin, se sont remis en route, après avoir accompli cet acte imposant et solennel de justice.

#### LE PHILANTHROPE.

L'individu qui porte ce nom n'a point été découvert par le naturaliste Plin : il a échappé aux regards investigateurs et au style poétique de M. de Buffon ; Voltaire avait beaucoup de raisons pour ne point le décrire. Les recherches que nous avons faites à son sujet nous ont fait connaître qu'il était originaire de Philadelphie, mais que sa race, depuis environ trente-sept ans, avait prospéré en Angleterre, à Genève, en Prusse, en France, et particulièrement en Belgique, pays des confractions et asile des commerçants qui ont eu des malheurs. Le philanthrope n'existe guère que par delà les tropiques, entre le 34° 0' 27" et le 69° 7' de latitude septentrionale ; la longitude lui est indifférente. On le retrouve au cap de Bonne-Espérance et il pullule aux îles Maurice et Bourbon aussi bien qu'aux Antilles : dans ces derniers parages, il enseigne aux noirs qu'au nombre des droits de l'homme se trouve en première ligne le glorieux privilège d'incendier les plantations et de brûler les blancs à petit feu. Cette variété de l'espèce porte le nom de Négrophile ; on la désigne également sous celui de Blanchivore.

Les premières dispositions du philanthrope commencent à se révéler vers l'époque de sa dentition ; à cet âge il préfère le lait à la chair des animaux, et trouble périodiquement neuf fois par nuit le sommeil de sa mère. A sept ans, l'amour de l'humanité et des confitures le consume ; il ne mord point ses camarades, mais il les dénoie et les fait mettre au pain sec (plus tard il réduira les hommes au bouillon de gélatine). A dix ans, il tombe en convulsion devant les souffrances d'une mouche, et prêche aux polissons de l'école le respect du papillon ; son maître remarque néanmoins avec douleur qu'il est le plus paresseux et le plus dissimulé de la classe. A douze ans, il établit au collège de petites caisses d'épargne, dont il se fait le dépositaire : on l'accuse bien des fois d'être un comptable infidèle ; mais des erreurs de calcul sont très pardonnables à cet âge. A quinze ans, le jeune philanthrope obtient l'honneur de n'être point nommé au concours général ; mais, en revanche, il est honorablement mentionné dans la nomenclature des prix Monthyon : ses titres à cette récompense sont d'avoir sauvé à la nage un chien qui se noyait à la Villette, comme aussi d'avoir écrit un traité sur les *délices du dépôt de mendicité* et sur *l'art de nourrir les pauvres avec de l'eau claire*.

Le philanthrope ne se marie guère : l'humanité est trop chère à son cœur pour qu'il ne recule pas devant la crainte d'avoir une postérité et d'accroître le nombre des malheureux. Si, par extraordinaire, il subit le joug matrimonial, ses enfants sont portés de bonne heure au tour, et confiés à la cha-

rité des sœurs de saint Vincent de Paul. Le philanthrope, en considération de cette abdication des jouissances paternelles, devrait bien se montrer moins austère, lorsque la question des enfants trouvés est portée devant son conseil général; mais lorsqu'il s'agit d'économiser le centime additionnel, le philanthrope a envoyé à l'Académie de Brives-la-Gaillarde un dithyrambe sur l'amour d'une mère, qui a remporté le deuxième accessit. Il est auteur d'un drame présenté à la Porte-Saint-Antoine, et non joué, qui a pour titre: *Les joies de la famille ou le bonheur au foyer domestique*. Le philanthrope, quand il est marié, plaide en séparation de corps pour injures et sévices graves; mais qu'importe? la femme, cette sylphide créée pour adoucir les peines de l'existence, n'est-elle pas trop angélique pour faire partie de l'humanité? et le philanthrope ne s'est voué qu'au bien-être de l'espèce humaine. Passe encore si la femme a empoisonné son mari ou fait périr son nouveau-né: alors elle rentre dans le domaine des sympathies philanthropiques. Pauvre infortunée! Eh! que deviendrait-elle s'il n'y avait pas au monde un philanthrope pour lui tendre une main amie, pour lui dédier de mauvaises romances, pour lui préparer, dans la maison centrale, un appartement richement meublé, et pour corriger les fautes d'orthographe de ses mémoires?....

Le philanthrope est communément âgé de vingt-sept à quarante-huit ans. Passé ce dernier âge, il se repose. Sa taille varie entre un mètre quarante-neuf et un mètre cinquante-quatre centimètres, c'est-à-dire qu'elle est petite et courte, et fort au-dessous de la taille moyenne. En revanche, le philanthrope est gros et replet; son chef de cuisine, à qui nous avons demandé des détails sur les habitudes culinaires de son maître, affirme que ce dernier se nourrit confortablement et dine quatre fois par jour. De la part d'un homme qui a inventé la soupe économique et le fluide gélatineux, cette hygiène est très logique.

Le philanthrope offre de nombreuses variétés; il se présente sous diverses formes. La souche primitive paraît être le pharisien-philanthrope; il date moins de l'époque judaïque que de celle où le protestantisme, ayant fait invasion dans le monde, substitua, partout où il put prendre racine, la bienfaisance officielle à la charité catholique. Les sœurs hospitalières furent évincées de leurs saintes occupations; les frères de la miséricorde proscrits; les aumônes que la piété du clergé distribuait aux pauvres, supprimées partout et remplacées par des administrations séculières, qui envoyaient à domicile des valets, chargés de distribuer des secours, et tenaient bureau ouvert sous la présidence de quelque notable vaniteux. Ce dernier, plus ou moins bourgeois de son village, est le premier ancêtre du philanthrope: c'est lui qui charge son laquais de faire auprès du blessé l'office du Samaritain; il souscrit à toutes les listes, se montre très-généreux de l'argent des autres; insensiblement l'estime lui vient, et son commerce y gagne. Ce qu'il donne au pauvre, il le soutire au riche, et toujours de telle façon que l'honneur lui en revienne et lui reste. Après dix ans de ce petit commerce, il marie ses filles et achète un château. Ne vous adressez plus à lui dès lors car il s'est retiré du monde, et les affaires des autres ne sont plus les siennes.

Un autre espèce de pharisien est le philanthrope qui prête à la petite semaine. Le pauvre homme! C'est toujours par pure obligeance qu'il vient en aide aux fils de famille qui désespèrent l'économie d'un oncle ou la sévérité d'un tuteur. S'il ne livre son argent qu'à douze pour cent, au taux le plus bas, c'est que les temps sont durs, et que la bonté du cœur n'exclut pas la prévoyance; aussi, que de bénédictions pleuvent sur lui, en attendant qu'il soit dans la nécessité de réclamer des prêts, et d'envoyer en prison les ingrats qui ont mis de l'inexactitude à se libérer envers lui. Cet homme-là n'a de rival que le philanthrope hypothécaire, celui qui vient au secours du fermier et du cultivateur, sauf à s'enrichir plus tard par des expropriations forcées. Tous deux sont honorés et estimés dans leurs quartiers; le bruit de leurs équipages couvre les plaintes de leurs dupes, et la conscience ne crie jamais assez haut pour faire scandale.

gardons-nous bien de confondre avec ces jongleurs le philanthrope savant: celui-ci consacre ses veilles au soulagement des classes pauvres. Après avoir inventé la soupe à un sou et le beefsteak de cuir de bottes, il a fait mourir de faim onze cent trente-deux mille chiens pour arriver à connaître si la paille bouillie dans l'eau pouvait mieux subvenir le pauvre que l'os pilé. Le résultat a été également négatif pour les deux expériences, et les bureaux de bienfaisance qui faisaient hacher la paille ou broyer de vieux os, le tout avec la meilleure foi du monde, ont été réduits à délivrer du pain aux indigents qu'ils soulagent. Les savants n'en ont pas moins été élevés jusqu'au ciel et bariolés de décorations. La reine d'Angleterre leur a envoyé des tabatières, et M. Arago a permis que leurs noms fussent honorablement cités dans le bulletin de l'Académie des sciences.

Le philanthrope médecin est bien connu: c'est lui qu'on trouve attaché à toutes les associations de charité, et qui se charge de visiter les pauvres malades. Grâce soient rendues à ceux qui accomplissent dignement cette sainte mission, et que les prières du pauvre retombent sur eux en rosée! Mais à côté d'eux, combien de misérables empruntent le masque de la bienfaisance pour se faire un nom et se créer plus facilement une clientèle! C'est à peine s'ils s'acquittent à la dérobée de leurs devoirs; ils rudoient le pauvre ou ne lui donnent que des soins mal compris; heureux quand ils ne le soumettent pas à de désastreuses expériences. Cependant leur réputation grandit; leurs cartes de visites étalent orgueilleusement leurs titres à la reconnaissance publique; le père les montre à ses enfants avec un respect involontaire; on leur ouvre le sanctuaire du foyer domestique, en les invo-

quant pour les cas désespérés: la philanthropie de cette espèce procure à ceux qui la professent 40,000 fr. de rentes et un manoir sur les bords de la Seine ou de l'Oise.

Il est des philanthropes qui donnent des bals au profit des indigents et des victimes du choléra; ceux-là ont la philanthropie douce et riante; ils se bornent à imaginer des prétextes de danses et de parure; seulement ils ont soin d'indiquer qu'on se procure des billets à 20 francs chez M. un tel, philanthrope; et le public de s'habituer au respect et à l'estime. Ce système, suivi avec modération et convenance, pousse un éligible au Palais-Bourbon, et un charcutier au Luxembourg. La recette est d'ailleurs infaillible pour obtenir la croix du Lion de Belgique et l'ordre du Mérite.

Il y a le philanthrope politique: celui-là porte toujours à la main un sac de quêtes. Il a épuisé la France, l'Angleterre et les Pays-Bas pour les Grecs. Éclate-t-il sur la côte de Guinée et chez les Tartares-Mantchoux une sédition de village, une révolution de clan, le voilà tout-prêt à faire appel à votre bourse libérale. Une aumône, s'il vous plaît, aux insurgés du Congo. Et certes, il ne faudrait pas avoir un décime dans son escarcelle pour ne pas venir en aide aux rebelles de la Terre-de-Feu, aux braves qui ont levé l'étendard sexticolore dans la Nouvelle-Zélande. Pour une peuplade madécasse révoltée contre un tyran qui l'obligeait à dévorer ses prisonniers par les pieds, tandis qu'il est évident que la dignité de l'homme exige qu'on commence par les mains, le philanthrope a tenu boutique de souscriptions pendant deux ans, et provoqué trois représentations à bénéfice de *Sylla*, tragédie de M. de Jouy. Le philanthrope politique gagne à ce métier l'avantage inappréciable du titre de *grand citoyen*. Le roi Christophe l'avait créé grand cordon et archiduc. Il est bon de faire observer que c'est surtout en faveur d'Haïti et du président Boyer, que le philanthrope a multiplié ses démarches. Les malheurs de nos colons de Saint-Domingue ne lui ont arraché aucune larme; mais en revanche, il a placé parmi ses lares les bustes de Toussaint-Louverture et de Dessalines. Dans son ardent amour pour l'humanité, il ne peut voir, sans gémir, un tigre en cage.

Nous avons déjà indiqué quelques traits du philanthrope industriel; c'est lui qui, pour achalander une fabrique de sucre de chou, montée à grands frais à Versailles, fait annoncer, par tous les journaux, que le marc de sa marchandise est destiné aux pauvres, et qu'on le distribue gratuitement; et les pauvres de venir en foule et d'emporter un résidu infect, soi-disant sucré, qui n'est bon qu'à jeter au coin de la borne. Cet acte de philanthropie a mérité à son auteur d'être protecteur de la salle d'asile du quartier; le député du coin a sollicité pour lui la croix d'honneur et la fourniture du sucre pour les hospices d'Afrique.

A ce propos, nous signalerons à nos lecteurs le philanthrope d'hôpital. C'est lui qui, dans chaque département, sollicite la place de membre de la commission de surveillance des établissements de charité. Parcourez l'un des hôpitaux confiés à sa charge, tout y reluit, tout y respire: les salles sont de grand matin frottées et peignées; on place des ventilateurs jusque sous l'escalier; on établit des calorifères dans les cours; la lingerie est tenue avec un soin exemplaire; la comptabilité est un modèle de clarté et de précision. Rien de mieux; mais entrez plus avant dans les détails; vous verrez que dans cet arrangement tout est sacrifié au charlatanisme. Ce qu'on dépense en améliorations inutiles, propres à éblouir les visiteurs, on le gagne sur le malade; le bouillon, en effet, n'est que de l'eau tiède et caramélisée; la tisane est donnée au hasard; les agonisants languissent sans secours, et n'ont pour tout soulagement que les doctes enseignements qu'un médecin à la mode donne à ses élèves, à propos de tant de scuffrances. Le philanthrope d'hôpital fait une guerre à mort aux sœurs; il leur reproche l'obstination avec laquelle elles parlent aux malades de remèdes spirituels; il ne peut souffrir leur costume, qui rappelle un siècle moins philosophique que le nôtre. Aussi faut-il voir avec quelle sévérité il surveille leur gestion, comment il les incrimine et les fait chasser pour le crime d'avoir avancé de cinq minutes la distribution des draps, ou dépassé de quatre francs le crédit alloué pour blanchissage. Le philanthrope estime que la sœur de charité n'est propre qu'aux offices les plus rudes, qu'aux soins qui répugnent le plus à la bienfaisance humaine. Cet homme est habituellement membre du conseil municipal, et aspire aux honneurs du conseil d'arrondissement. Il est superflu de dire que le journaliste de l'endroit n'oublie jamais d'accorder à son nom le titre de vertueux.

Mais la pire espèce de philanthrope est celle qui suit les cours d'assises comme les vautours suivent une armée. Par-dessus toutes choses, fuyez le philanthrope des prisons et des bagnes, celui que la *Gazette des Tribunaux* préconise, et qui cite Beccaria sans le comprendre. Leur race a fait mille fois plus de mal que Cartouche et Lacenaire. Elle a encouragé le vice et donné une prime de corruption au crime.

Qu'on me prenne un condamné, non-un filou, non un faussaire, mais un assassin réel, mais un parricide; et il y en a seize qui vivent joyeusement au bagne, grâce à la philanthropie et aux circonstances atténuantes ou philanthropiques dont l'existence a été reconnue par le jury. Ce criminel vous paraîtra peut-être un objet d'horreur et de mépris, le philanthrope ne l'aime guère mieux que vous; mais il l'exploite et s'en fait un piédestal ou un thème. Et d'abord, la peine de mort lui paraît odieuse; il a fait supprimer la marque; le voici qui déclame, au nom du repentir possible, contre les travaux forcés à perpétuité; il ne conçoit la déportation que si le coupable est envoyé aux îles Fortunées et pensionné aux frais de l'État. Le philanthrope de cette espèce a pris la société au rebours; comme Caton, il a

choisi la cause contre laquelle les dieux se sont prononcés. Saint Vincent-de-Paul portait les fers des forçats, et c'était un admirable sacrifice, parce qu'il n'immolait à ses misères que son propre corps, parce qu'avant le pauvre coupable il servait le pauvre innocent; mais qu'est-ce que l'exemple de Saint-Vincent-de-Paul aux yeux d'un philanthrope? Grâce à cet homme, la société et non le saint, soulagera le coupable du poids de ses chaînes; le meurtrier sera puni par ses remords, mais on le nourrira confortablement, et on lui mettra aux mains des menottes de roses; chaque soir on jouera la comédie au bagne, parce que la comédie corrige en riant; et que peut vouloir de plus la société, cette brutale qui s'acharne sur un misérable? (Phrase philanthropique.)

Le philanthrope a réussi à réaliser cette réverie d'une société où le crime serait traité plus favorablement que la vertu. L'auvergnat en sabots, qui consume sa vie en longs efforts pour gagner honnêtement un morceau de pain noir, a fini par trouver plus commode de suivre la route du bagne où l'on mange du pain blanc tous les jours, et de la viande deux fois par semaine. Madame Lafarge donne audience de midi à quatre heures; le matin est rempli du soin de sa toilette; le soir elle rédige un factum contre M. Odilon-Barrot. Le philanthrope trouve que tout cela est dans l'ordre. C'est la justice distributive qu'il a inventée, pour la mettre à la place des vieilles traditions de nos pères. Aussi, que de crimes et surtout que de récidives! La récidive est une invention de la philanthropie; le criminel est une spéculation comme une autre. Tel se fait marin, tel épicier, tel réclusionnaire, que sais-je? et tout cela pour qu'un philanthrope arrive à occuper une large place dans le livre du budget, et à voiturier par toute la France sa large masse de chair toute cousue de cordons et étincelante de croix! O temps! ô mœurs!... Mais je tombe dans l'indignation classique, et je ne hâte de mettre fin à cette esquisse déjà trop longue.

A. G.

Voici des faits à l'appui de l'opportunité de cette esquisse morale. Un journal disait cette semaine, en parlant de la condamnation à mort d'un assassin, que la société allait punir un assassinat par un autre assassinat! On devrait bien en finir avec ces déclamations.

Il y a long-temps que la philanthropie nous fait trembler pour la sûreté publique; et malheureusement nous ne la voyons pas disposé à faire cesser nos inquiétudes. Elle vient encore de sauver de la peine capitale un misérable convaincu d'avoir égorgé froidement à plusieurs reprises et à divers heures, son beau-père, sa belle-mère et leur fille. Quelques jours après, un autre scélérat a rencontré un jury plus sévère, qui l'a condamné à mort. Mais telle est l'idée qu'il s'était faite de la philanthropie actuellement régnante et de la révolution de juillet, qu'il ne pouvait pas lui entrer dans l'esprit, a-t-il dit, que la peine de mort ne fût point abolie depuis douze ans; et qu'on n'eût pas acquis, par les mérites de cette révolution, le droit d'ôter la vie aux autres; sans courir le risque de la perdre soi-même.

Enfin l'assassin Besson, cet homme de confiance des dames de Marcellange, qui a tué son maître en gnet-à-pens, avec des circonstances si horribles, a aussi trouvé, postérieurement à sa condamnation, un défenseur officieux, qui écrit à la justice, sous le nom d'un *Philanthrope*, pour la gourmander sur sa cruauté. Le maintien de la peine capitale lui paraît une horreur impossible à concilier avec la marche des idées et le progrès des lumières. Si bien que de tous côtés la philanthropie s'attendrit et fond en larmes sur le sort des meurtriers et des malfaiteurs. Il n'y a que la voie et la sûreté des honnêtes gens qui ne lui inspirent rien, et dont elle ne prenne absolument aucun souci.

*Ami de la Religion.*

**LIVRES NOUVEAUX.**

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de **LIVRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.**

AUSSI,

**IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.**

Il se charge à l'ordinaire de préparer des **RÉGISTRES** de Paroisse, de 12 à 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 19 Nov., 1842.

**A VENDRE,**

A CE BUREAU ET CHEZ LES LIBRAIRES DE MONTRÉAL, DE QUÉBEC ET DES TROIS-RIVIÈRES,

**UN CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL,**

Pour l'année 1843.

Ce CALENDRIER contient outre une liste complète du CLERGÉ CATHOLIQUE des Diocèses de MONTRÉAL et de QUÉBEC, les ÉPOQUES ECCLESIASTIQUES notamment celles concernant le CANADA, l'ORDO ou l'ORDRE des RUBRIQUES, la Liste et les Termes des COURS de JUSTICE, la Liste des principaux OFFICIERS du GOUVERNEMENT, des MEMBRES de la LÉGISLATURE, des MAGISTRATS, des COMMISSAIRES pour l'érection des Paroisses, des AVOCATS, des NOTAIRES etc., les BANQUES de MONTRÉAL avec leurs jours d'escompte, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

J. N. WALKER,  
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE  
**PRESSES,**  
RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS,

INFORME respectueusement les MAÎTRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et en même tems se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'Imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.  
Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement un usage à présent dans la Province.

JAMES STARKE,	J. E. MILLER,
JOHN LOVELL,	PETER GRANT,
LOUIS PERRAULT,	DONALD McDONALD,
JOHN C. BECKET,	JOHN AIKMAN,
JOS. PERRAULT,	L. C. LANTHIER,
JOHN GIBSON,	H. PERKINS,
THOS. EVANS,	A. T. HOLLAND,
F. CING-MARS,	JOHN WILLIAMS,
LEWIS MCCOY,	L. DUVERNAY.

*Liste des prix même que ceux de New-York.*

Impérial No 5 . . . . .	\$300
" No 4 . . . . .	275
" No 2 . . . . .	260
" No 1 . . . . .	250
Super Royal . . . . .	240
Modium . . . . .	230
Foolscap . . . . .	130

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Éditeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à

J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

**M. R. TRUDEAU,**

APOTHECAIRE.

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIES POUR SOLIÉS, telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAPTÊME, ENCENSOIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour lesquels il sollicite l'attention de MESSIEURS DU CLERGÉ. Il a aussi en main un grand assortiment d'ÉTOFFES, GALONS & FRANGES d'OR, d'ARGENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES d'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

**AVIS A MM. DU CLERGÉ.**

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGÉ, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS d'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autel, Encensoirs et autres articles de ce genre; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

**CONDITIONS DE CE JOURNAL.**

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROLON, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. de l'ÉVÊCHÉ.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,